

Politique Achats responsables

#Engagement 5 : Être un acteur engagé du développement durable des territoires

En mettant en œuvre une politique d'achats responsables contribuant à l'économie et à l'emploi locaux, Idex participe à l'objectif de développement durable de l'ONU : *établir des modes de consommation et de production durables* (ODD 12).

Un cadre et des engagements clairs

La charte nationale « Relations Fournisseurs et Achats Responsables »

Idex est signataire de la Charte « Relations fournisseurs et achats responsables » depuis 2013 et a renouvelé sa signature en 2022. Idex s'attache à respecter les dix engagements de cette charte, à savoir :

1. Assurer une relation financière responsable vis-à-vis des fournisseurs
2. Entretenir une relation respectueuse avec l'ensemble des fournisseurs, favorable au développement de relations collaboratives
3. Identifier et gérer les situations de dépendances réciproques avec les fournisseurs
4. Impliquer les organisations signataires dans leur filière
5. Apprécier l'ensemble des coûts et impacts du cycle de vie
6. Intégrer les problématiques de responsabilité environnementale et sociétale
7. Veiller à la responsabilité territoriale de son organisation
8. Le professionnalisme et l'éthique de la fonction achats
9. Une fonction Achat chargée de piloter globalement la relation fournisseurs
10. Une fonction de médiateur « relations fournisseurs », chargé de fluidifier les rapports internes et externes à l'entreprise

La charte Achats responsables d'Idex

Depuis 2016, Idex s'est doté de sa propre charte des achats responsables, mise à jour en 2023. Cette charte est annexée à tous les nouveaux contrats-cadres et jointe à tous les bons de commande du groupe Idex. Il sera demandé à tous les fournisseurs référencés de la signer.

Cette charte est engageante pour Idex comme pour ses fournisseurs sur différents thèmes : santé et sécurité, réglementation, éthique et transparence, conditions de travail et diversité, environnement.

[Charte Achats Responsables du groupe](#)

Une direction achats formée aux enjeux RSE

En décembre 2021, les acheteurs nationaux ont suivi une formation assurée par YouMatter. Le premier volet portait sur la crise climatique et la transition énergétique, pour cerner les causes et conséquences du réchauffement climatique. Le second volet portait sur les fondamentaux de la RSE, permettant à nos acheteurs de comprendre toutes les composantes

de la responsabilité sociétale des entreprises, le cadre réglementaire ainsi que le rôle des achats responsables.

En novembre 2022, la directrice juridique du groupe IDEX a formé l'ensemble des collaborateurs de la direction achats à l'éthique des affaires et à la *compliance*.

Des fournisseurs intégrés dans notre démarche RSE

La RSE systématiquement présente dans la relation contractuelle

Dès la phase de sélection des fournisseurs, des critères RSE sont intégrés dans nos appels d'offres. La démarche RSE du fournisseur est appréciée selon des critères :

- qualitatifs : certifications ISO (9001, 50001, 14001, 45001 ou autres), rapports RSE, signature de la Charte des relations Fournisseurs Responsables, présentation de la gamme de produits intégrant le cycle de vie et/ou l'éco-conception
- quantitatifs : bilan carbone, taux de valorisation des déchets dangereux, taux de fréquence et de gravité des accidents de travail des deux dernières années, taux d'emploi des personnes en situation de handicap.

Une clause de développement durable est présente dans tous nos contrats-cadres. Dans les contrats de sous-traitance, cette clause est enrichie pour s'assurer du respect de la réglementation relative à l'hygiène et la sécurité.

La RSE est prise en compte tout au long de la relation contractuelle et notamment lors de l'évaluation annuelle des fournisseurs stratégiques. IDEX évalue en effet ces fournisseurs à l'aide de *score-cards* qui comportent un volet RSE/ sécurité - qualité- environnement - énergie (SQEE). Les fournisseurs sont incités à progresser et à proposer des solutions plus durables.

Une volonté de progresser conjointement avec nos fournisseurs

Depuis 2020, IDEX déploie un partenariat avec EcoVadis, plateforme d'évaluation extra-financière. Une évaluation RSE est proposée à tous nos fournisseurs référencés (235 en 2022) sur les thèmes "*environnement*", "*social et droits de l'homme*", "*éthique*" et "*achats responsables*". La relation avec les fournisseurs référencés, essentielle au déploiement des projets stratégiques d'IDEX, est pilotée au niveau national par la direction Achats du groupe.

A travers cette démarche, deux objectifs sont poursuivis : maîtriser les risques RSE de notre chaîne d'approvisionnement et maîtriser la performance RSE de nos fournisseurs référencés.

En 2022, 124 fournisseurs référencés ont répondu au questionnaire d'évaluation, soit la moitié d'entre eux, représentant 73% des dépenses réalisées sous contrat national par IDEX. Pour les fournisseurs ayant obtenu une note inférieure à 35/100, un plan d'actions correctives est demandé à partir des points d'amélioration identifiés par EcoVadis. 145 actions correctives ont ainsi été demandées à 25 fournisseurs.

Les audits sur site

Pour compléter cette démarche, des audits sur site sont réalisés auprès de fournisseurs sélectionnés conjointement par les directions santé-sécurité, achats et engagement sur la base des *score-cards* de la direction achats, de la notation RSE du fournisseur et des retours d'expérience des acteurs impliqués dans la relation contractuelle. L'équipe d'audit, composée des 3 directions citées ci-dessus, se réunit pour formaliser une **grille d'audit** adaptée au fournisseur, et portant sur le système de management intégré, l'environnement, les achats, les ressources humaines, la santé-sécurité, etc. Cette grille est transmise au fournisseur en amont de l'audit.

L'audit sur le site du fournisseur commence par une visite de l'usine ou des locaux afin de disposer d'un premier aperçu des pratiques, notamment en matière de santé-sécurité. La seconde partie de l'audit est un échange dont la grille d'audit constitue le fil directeur. Les éléments justificatifs sont ensuite transmis par mail à Idex.

Les auditeurs Idex se réunissent ensuite pour compléter la grille d'audit et identifier les éléments manquants ou les points d'amélioration qui doivent faire l'objet d'une action corrective. Ces points sont mis en évidence et suivis par l'acheteur dans les mois qui suivent. Un compte rendu de l'audit récapitulant chaque étape est rédigé.

L'ensemble de ces actions contribuent à la maîtrise des risques RSE de notre chaîne d'approvisionnement et à l'amélioration de la performance RSE de nos fournisseurs référencés. Plusieurs indicateurs sont suivis dans ce cadre avec des objectifs à horizon 2030.

Objectif	Scope	Indicateur	Critère / Outil	Résultat 2021	Résultat 2022	Objectif 2024	Objectif 2030
Maîtriser les risques RSE de notre chaîne d'approvisionnement	Fournisseurs sollicités pour être évalués 2021 200 fournisseurs 2022 238 fournisseurs	Fournisseurs évalués (en % du CA)	Fournisseurs référencés (contrats)	67 %	73%	75%	80 %
		Nb de fournisseurs audités	Note ecovadis, scorecard, enquête de satisfaction interne	2	1	5	10
Maîtriser la performance RSE de nos fournisseurs référencés	Fournisseurs évalués 2021 111 fournisseurs 2022 124 fournisseurs	Fournisseurs conformes (en % de fournisseurs)	Note > 45 / 100*	82%	96%	98%	98%
		évaluant ou auditant leurs propres fournisseurs (en % de fournisseurs)	EcoVadis	64 %	70%	75%	80 %
		Actions sur la réduction des émissions de GES (en % de fournisseurs)	EcoVadis	79 %	86%	90%	90%

*la performance est jugée satisfaisante si la note est >45/100
inversement, une note <35/100 (préconisation EcoVadis) représente un risque et doit donner lieu à des actions correctives

Tableau de bord évaluation des fournisseurs

Un impact positif sur l'économie et l'emploi locaux

En France, le groupe Idex dispose d'un maillage territorial fin, s'appuyant sur 110 agences en métropole et dans les départements d'outre-mer. Les achats sont réalisés quasi-exclusivement auprès de fournisseurs français et le recours à des fournisseurs et sous-traitants locaux est encouragé. Lors d'appels d'offres nationaux, des entreprises indépendantes régionales sont invitées à former des groupements de manière à couvrir l'ensemble du territoire concerné par le marché et à être ainsi en capacité de candidater au même titre que des groupes nationaux de plus grande taille. Ceci permet de référencer des entreprises locales sans mettre en péril les exigences opérationnelles et de couverture territoriale d'Idex.

Un exemple de cet ancrage territorial est l'appel d'offres mené en 2021 pour les vêtements de travail du groupe. Cet appel d'offres a débouché sur la co-construction avec Armor Lux, d'une gamme de vêtements fabriqués exclusivement au Maghreb et en France avec des tissus français et européens.